



Probleme de resiliation du mandat de gestion avec mon mandataire

Par **beezouc37**, le **29/01/2008** à **18:54**

je suis propriétaire d'une maison donnée en gérance à une agence immobilière. la location a pris effet au 01/05/06 or le mandat de gestion date du 23/06/06. mes locataires partant fin /01/08, et une autre agence ayant trouvé des locataires pour février (cette agence ne fait pas de gestion locative), j'ai envoyé la résiliation de mon mandat de gestion au 09/01/08. le mandataire me réclame des frais équivalents au mois restant jusqu'à la date anniversaire donc le 23/06... alors que celui-ci a déjà perçu des frais de gestion à partir du 01/05/06 de la première année. d'autre part il me semble que conformément à la loi Chatel, (car je n'ai pas reçu de document 3 mois avant la date d'anniversaire du 23/06/2007) je suis en possibilité de résilier mon mandat de gestion à tout moment. pouvez-vous me dire si je suis dans mes droits, d'autant que mon mandataire ne m'a pas versé mon loyer pour janvier alors que d'habitude j'ai le virement vers le 22 (je pense qu'il garde mon agent pour faire pression). pouvez-vous me dire ce que je dois faire. merci d'avance

Par **jeanchris31**, le **28/02/2008** à **23:29**

Bonjour, j'ai été presque dans la même situation que vous. Je suis propriétaire d'une villa que j'avais mise dans une TRES grande agence nationale pour sa gestion. Cette agence m'a fait les pires erreurs de gestion que l'on puisse imaginer... Défaut de compte rendu, paiements en retard, délégation de gestion sans m'avertir.... et j'en passe. J'ai "galéré" pendant des mois mais à force de me renseigner et sur les droits des propriétaires, je lui ai fait mention de toutes ces erreurs et je l'ai proprement "viré". Il faut procéder par méthode. D'abord relever toutes les erreurs de gestion par rapport au droit civil qui est très précis à ce sujet. Ensuite par lettre

LRAR et mise en demeure (lettre qui a une portée juridique lourde), leur demander des comptes et enfin mettre au jour leur lacunes pour les virer. J'ai fait un ebook très pratique pour trouver des solutions à ce type de problème. (voici mon e mail: cnequintal@netcourrier.com)
Il ne faut pas se laisser faire. Les grosses agences prennent l'argent trop facilement. Moi j'ai décidé d'arrêter de payer pour des prunes....
bon couragerncordialementrnc